

PROCES-VERBAL de la
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 08 MARS 2017 à 18 h30

Mme Gisèle Bonnelly, M. André Bonhomme, Mme Marthe Fadli, M. Claude Jean, M. Michel Borde, M. Pierre Chemin, M. Marc Jean, Mme Sabine Gatin, Mme Martine Ponsat, Mme Hélène Bellande, étaient présents.

Absents excusés:

Mme Magali Brazard avait donné pouvoir à Mme Gisèle Bonnelly

M. Gérard Debroas avait donné pouvoir à M. André Bonhomme

Mme Térésa Mazzolini avait donné pouvoir à Mme Hélène Bellande

M. Jean-Louis Malbec avait donné pouvoir à M. Pierre Chemin

Madame le Maire remercie les conseillers et les personnes de l'assistance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Elle passe à l'ordre du jour.

Gérard Debroas ayant été hospitalisé la nuit dernière, Mme le Maire demande à Eliane Ponsat de présenter les différents comptes administratifs et comptes de gestions 2016.

1/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016-MAIRIE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	2 073 631.16 €	969 330.09 €	
Recettes	2 411 684.11 €	1 035 660.57 €	
Résultat exercice 2016	338 052.95 €	66 330.48 €	404 383.43 €
Report 2015		303 231.53 €	303 231.53 €
Total cumulé	338 052.95 €	369 562.01 €	707 614.96 €
Reste à réaliser dép		-325 283.15 €	-325 283.15 €
Reste à réaliser recet			
Solde 2016	338 052.95€	44 278.86. €	382 331.81 €

La section de fonctionnement dégager un excédent de 338 052.95 €. Cette somme sera affectée en investissement sur le budget primitif 2017 pour autofinancer des travaux.

Les dotations de l'Etat continuent de diminuer par contre les attributions de compensations que la commune doit versée à la communauté de communes augmentent. Il faut continuer à être vigilant pour maintenir un excédent de fonctionnement équivalent.

	Résultat clôture 2015	Part affectée à l'investissement 2016	Résultat Exercice 2016	Résultat de clôture 2016
Fonctionnement	258 364.37 €	258 364.37 €	338 052.95 €	338 052.95 €
Investissement	303 231.53 €	0	66 330.48 €	369 562.01 €
Résultat cumulé	561 595.90 €	258 364.37 €	404 383.43 €	707 614.96 €

Résultat 2016 707 614.96 €
Reste à réaliser - 325 283.15 €
382 331.81 €

2/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 – PARKING DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	90 937.42 €	191 261.92 €	
Recettes	192 513.73 €	126 368.40 €	
Résultat exercice 2016	101 576.31 €	-64 893.52 €	36 682.79 €
Report 2015	0	130 062.62 €	130 062.62 €
Solde exercice 2016	101 576.31 €	65 169.10 €	166 745.41 €
Reste à réaliser dépenses		- 28 815.17 €	-28 815.17 €
Total cumulé	101 576.31 €	36 353.93 €	137 930.24 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 101 546.31 €.

En investissement les dépenses concernent le renouvellement des barrières et des caisses automatiques. Cette dépense a été financée sans emprunt seulement sur l'autofinancements des années antérieures. Le nouveau matériel sera amorti sur 10 ans.

3/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 – CONSERVATOIRE DES OCRES

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	23 080.97 €	33 862.40 €	
Recettes	25 400.97 €	29 523.77 €	
Résultat exercice 2016	2 320.00 €	-4 338.63 €	-2 018.63 €
Report 2015	4 999.90 €	4 338.63 €	9 338.53 €
Solde exercice 2016	7 319.90 €	0 €	7 319.90 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0€
Total cumulé	7 319.90 €	0 €	7 319.90 €

Cette année l'excédent de fonctionnement est de 7 319.90€ celui de la section d'investissement est nul, l'excédent global 2016 est de 7 319.90 €.

Il était de: En 2013 de 46 374.13 €
 En 2014 de 35 403.60 €
 En 2015 de 21 682.00 €

La section de fonctionnement ne dégager plus assez d'excédent pour rembourser la part du capital des emprunts en investissement pour 2017.

4/COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 – REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	30186.63 €	7 621.90 €	
Recettes	43 751.62 €	8 449.00 €	
Résultat exercice	13 564.99 €	827.10 €	14 392.09 €
Report 2015	11 626.95 €	34 067.45 €	45 694.40 €
Solde exercice 2016	25 191.94 €	34 894.55 €	60 086.49 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	25 191.94 €	34 894.55 €	60 086.49 €

L'excédent de fonctionnement est de 25 191.94 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 34 894.55 €, l'excédent global 2016 est de 60 086.49 €.

5/ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2015 – COMMERCE FICHOU

	Section fonctionnement	Section investissement	Total cumul
Dépenses	4 765.18 €	3 089.28 €	
Recettes	7 459.28 €	4 454.84 €	
Résultat exercice	2 694.10 €	1 365.56 €	4 059.66 €
Report 2015	5 447.77 €	4 779.47 €	10 227.24 €
Solde exercice 2016	8 141.87 €	6 145.03 €	14 286.90 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Total cumulé	8 141.87 €	6 145.03 €	14 286.90 €

L'excédent de fonctionnement est de 8 141.87 € en ajoutant celui de la section d'investissement de 6 145.03 €, l'excédent global 2016 est de 14 286.90 €.

Les présentations des comptes sont terminées. Mme le Maire sort de la salle. André Bonhomme prend la présidence de la réunion. Il remercie Gérard Debroas et Eliane Ponsat pour toutes ses explications sur les comptes administratifs et comptes de gestions 2016. Ils sont votés à l'unanimité par les conseillers municipaux. Mme le Maire revient et reprend l'ordre du jour.

6/SOUTIEN A L'ACTIVITE ECONOMIQUE DE PROXIMITE

La chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Provence Alpes Côte d'azur propose de conjuguer nos efforts pour soutenir et développer le secteur artisanal. Ce secteur économique est indispensable au bien-être, à la qualité de vie et à la création d'emplois sur votre territoire. Mme le Maire donne lecture de la charte de soutien à l'activité économique de proximité. Globalement cette charte est acceptée, une modification doit être apportée sur l'alinéa 2 qui n'est pas compatible avec notre plan local d'urbanisme. Mme le Maire propose de rencontrer le Président de La chambre des métiers et de l'artisanat Délégation de Vaucluse M. Thierry Aubert afin de modifier ce point et de déterminer, comme il a proposé, l'organisation, en Mairie ou à la Salle des Fêtes, d'une réunion du Conseil de Délégation délocalisée à l'issue de laquelle l'engagement serait formalisé, en présence de l'ensemble des artisans de notre commune et des acteurs économiques.

7/DEMANDE DE DEPLACEMENT DU CHEMIN DU GARRY

M. et Mme Nizard Moulin demandent de pouvoir déplacer, à leur frais, le chemin qui passe à côté de leur propriété au niveau du Garry, avant de lancer la procédure Mme le Maire doit demander l'avis des conseillers

André Bonhomme explique qu'ils ont acheté une parcelle et qu'ils souhaitent déplacer le chemin en limite de cette parcelle afin de dégager leur bien. Il mentionne que dans le passé, dans la mesure du possible, d'autres chemins ont été déplacés sur la commune. Des personnes se sont inquiétées, une enquête publique sera réalisée, le commissaire enquêteur rendra son rapport sur ce projet de déplacement et le conseil municipal délibérera.

La séance est levée à 19h 45.